

en bref 28



Retrouvez chaque trimestre l'AMF en bref sur votre site www.amf-sam.fr

édito

Nous avons choisi pour ce nouveau numéro d'AMF en bref, de vous présenter le « Pôle Gestion des Sociétaires » en charge de l'accueil téléphonique des Sociétaires de l'AMF.

Ce pôle, entièrement dédié aux Comptables et Régisseurs, a en charge la gestion des contrats et des sinistres et se tient à votre disposition du Lundi au Vendredi de 9h15 à 17h00. N'hésitez pas à le solliciter pour toutes demandes de renseignements.

Comme dans chaque numéro, nous vous communiquons ci-dessous la situation du portefeuille de l'AMF à fin juillet 2017.

Nous vous souhaitons une excellente lecture de ce nouveau numéro de rentrée et vous invitons à retrouver toute l'actualité de votre Mutuelle sur votre site www.amf-sam.fr.



Le « Pôle Gestion des Sociétaires » de l'AMF

L'activité du « Pôle Gestion des Sociétaires » est principalement consacrée à l'accueil téléphonique des Sociétaires de l'AMF, à la gestion des contrats et des sinistres.

Il est composé de trois gestionnaires qualifiés, encadrés par un Responsable de Groupe, tous rompus aux spécificités des risques encourus par les Comptables Publics et les Régisseurs au titre de leur Responsabilité Personnelle et Pécuniaire.

Le « Pôle Gestion des Sociétaires » est situé au siège de l'AMF dans le 13^e arrondissement de Paris, 111 rue du Château des Rentiers.

Vous pouvez les joindre par téléphone du lundi au vendredi de 9h15 à 17h00, par courrier adressé au siège ou encore via l'adresse mail webamf@amf.fr.

Les courriers et les mails sont en principe traités sous 48 heures.

Chaque année le « Pôle Gestion des Sociétaires » répond environ à **14 500** appels téléphoniques et traite, **6 940** courriers et **8 250** mails relatifs à la gestion des :

- ♦ **27 000** contrats RPC et **1 500** sinistres en stock ;
- ♦ **4 000** nouveaux contrats et **1 500** déclarations de sinistres réalisés et déclarés dans une année ;
- ♦ **30 000** avis d'échéances émis annuellement.



L'ensemble de ces mouvements est saisi et stocké dans un progiciel d'assurance spécialisé, « CLEVA » adapté pour la circonstance à la gestion de vos contrats et sinistres.

L'accueil téléphonique est organisé autour d'un Serveur Vocal Interactif vous permettant d'être mis directement en relation avec un gestionnaire en fonction de la compétence choisie et de la priorité de votre appel.

Bénéficiant de la double compétence « Contrat et Sinistre », les gestionnaires sont en mesure de répondre à toutes vos sollicitations et de traiter l'ensemble des opérations d'assurances liées à la gestion de votre contrat tant en matière de souscription qu'en matière de sinistre.

Ils participent également à des groupes de travail organisés avec le concours d'Associations Professionnelles, partenaires de l'AMF, leur permettant de suivre l'évolution de la jurisprudence et des pratiques en matière, par exemple, de politique des laissés à charges.

Ces informations sont essentielles aux gestionnaires pour analyser les garanties et capitaux correspondant parfaitement au profil du poste comptable ou de la régie dont vous avez la charge.



en chiffres

Résultats AMF à fin 31 juillet 2017



300 680 contrats

272 943 contrats GPMT

« Garanties de Protection Mutualiste Pour Tous »

21 337 contrats APIC Régisseurs

6 400 contrats APIC Comptables

En cas de sinistre, et après analyse, ils vous conseilleront utilement sur la conduite à tenir lors d'une mise en débet et notamment sur l'opportunité des recours à mettre en œuvre ou encore des documents à fournir.

Il peut vous être proposé, si vous le désirez, une aide à la constitution de votre mémoire en défense, voire si la situation l'exige, l'assistance d'un de nos conseils dans le cadre de la garantie Défense Pénale Professionnelle.

L'activité du « Pôle Gestion des Sociétaires » est exclusivement dédiée à la gestion des risques des Comptables et des Régisseurs.

Cela lui confère une expertise et une maîtrise de toutes les composantes utiles à la gestion de ce risque, vous garantissant une réponse adaptée à votre situation personnelle pour une protection maximale de votre patrimoine et ce quel que soit le risque auquel vous pouvez être exposé dans le cadre de votre activité de Comptable ou de Régisseur.

Nous vous invitons à faire régulièrement le point avec les gestionnaires de l'AMF sur l'adéquation entre le niveau de vos garanties et la nature de votre poste comptable ou de votre régie.



10-32-2667 / Certifié PEFC / pefc-france.org

L'AMF est l'assureur de référence du risque professionnel des Comptables et des Régisseurs.

Vous pouvez contacter le « Pôle Gestion des Sociétaires » au :

0 972 672 770

Service gratuit
+ prix appel

Ou consulter le site de l'AMF qui vous est entièrement dédié :

www.amf-sam.fr

La revue **AMF info** vous sera désormais adressée début juillet et fin décembre ;

Des newsletters mensuelles vous apporteront, tout au long de l'année, les actualités du Groupe **Matmut**, d'**AMF Assurances** et d'**AMF Mutuelle**.

AMF, Société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 784 394 397 00029. Entreprise régie par le Code des Assurances, 111 rue du Château des Rentiers 75013 PARIS.

